

DIR MASSIF CENTRAL

A75 TRAVAUX DE RÉPARATION DE L'OUVRAGE D'ART VIADUC DU PIOUS

Du 1er septembre 2025 à l'automne 2027
Commune d'Antrenas (48)



**Direction interdépartementale
des Routes Massif Central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél : 04 .73 .29 .79 .60
Mél : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

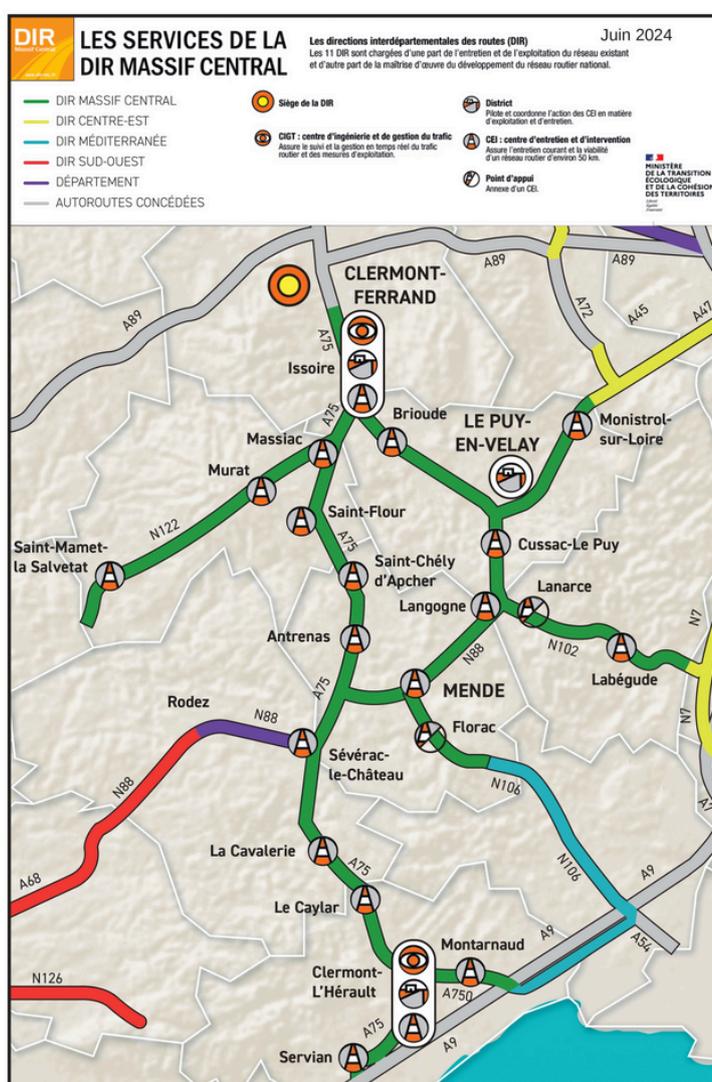
LA DIR MASSIF CENTRAL

La DIR Massif Central (DIR MC) est un service de l'État dédié à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes A75 et A711/A712 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106 et RN 122.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 900 km, composé de 320 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR MC traverse un massif montagneux et se caractérise par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols, culminant pour la plupart à plus de 1 000 mètres. Cela fait de l'A75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.

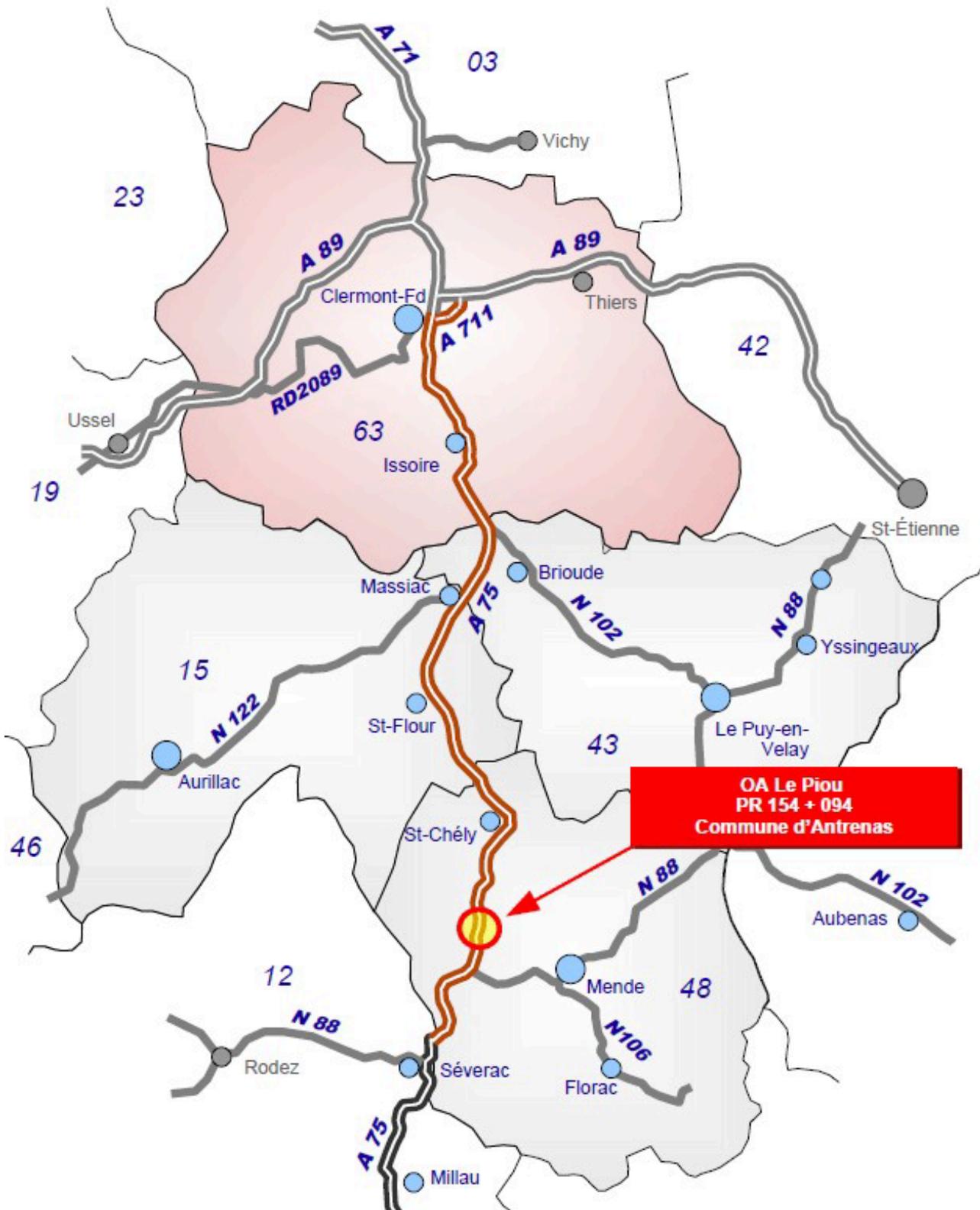
La DIR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.



CARTE DE SITUATION DES TRAVAUX

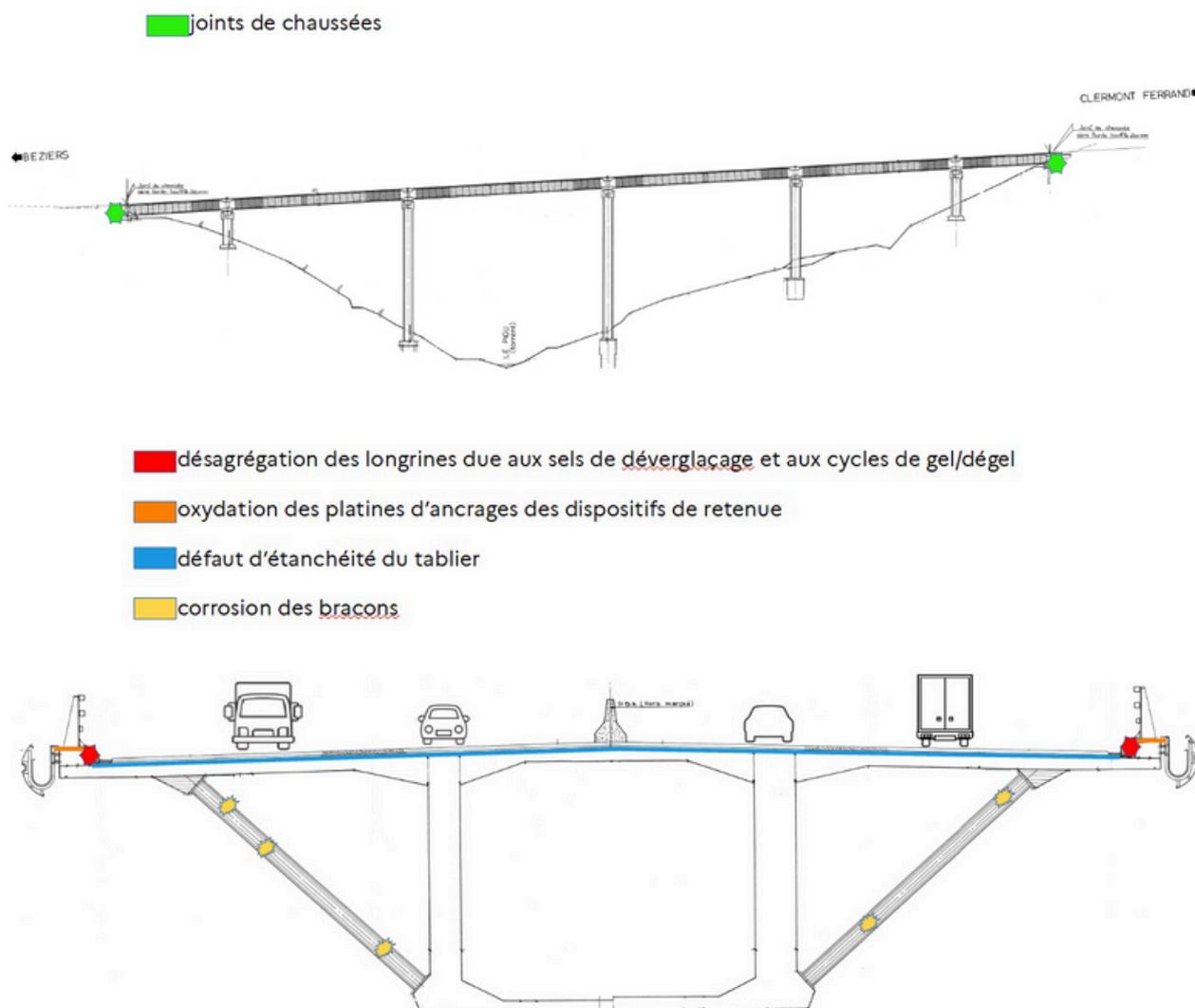
Plan de situation



LE CONTEXTE

L'autoroute A75 assure la liaison entre les villes de Clermont-Ferrand et Béziers ainsi que Montpellier via l'A750. Elle est gérée par la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central (DIR MC) qui va procéder à des travaux dans le cadre de son programme d'entretien du patrimoine ouvrage d'art.

Ces travaux ont pour but la rénovation de l'ouvrage, nommé OA LE PIOU, d'une longueur de 414 m, construit entre mai 1992 et mai 1994. Celui-ci, comme tous les ouvrages de l'A75, bénéficie d'une surveillance périodique. L'inspection détaillée périodique effectuée par le Cerema en 2022, a fait apparaître plusieurs désordres :



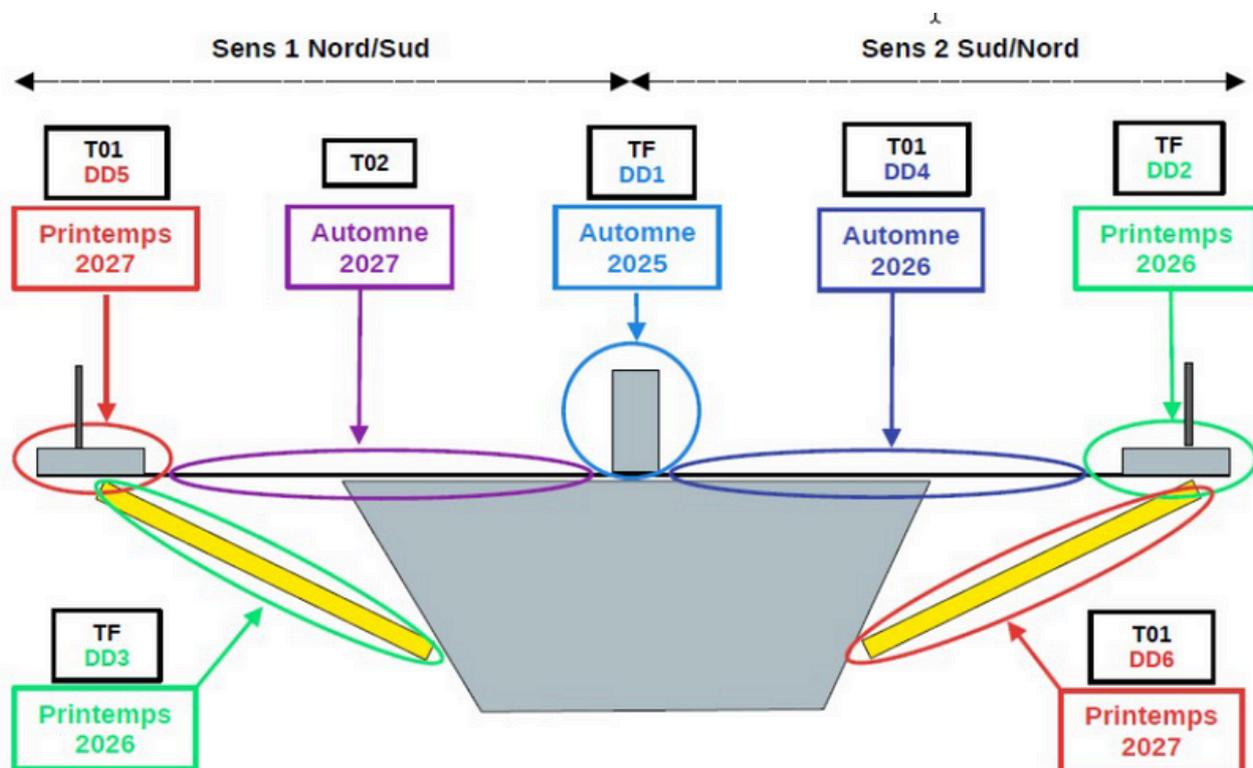
La rénovation de l'ouvrage a donc pour objet de réparer les désordres constatés.

LES DATES

Les travaux sont prévus du **1er septembre 2025 à l'automne 2027 selon 5 phases.**

Durant cette période, des restrictions de circulation nécessaires à la réalisation des travaux seront mises en place. Elles pourront impacter le temps de parcours des usagers.

Les travaux sur les différentes parties de l'ouvrage se dérouleront selon le schéma suivant :



Afin de limiter la gêne aux usagers, une voie de circulation sera maintenue dans chaque sens pendant toute la durée des travaux et aucune restriction de circulation ne sera mise en place pendant la période estivale.

LES TRAVAUX

Les travaux envisagés consistent, pour la première phase à l'automne 2025, en :

- la démolition/reconstruction du dispositif de retenue béton en Terre-Plein-Central ;
- la création d'une Interruption de Terre-Plein-Central côté Sud ;
- la réfection des enrobés et de l'étanchéité au niveau du Terre-Plein-Central ;
- le changement des joints de chaussée au niveau du Terre-Plein-Central.

EXPLOITATION SOUS CHANTIER DU 1ER SEPTEMBRE 2025 À L'AUTOMNE 2027

La mise en place, l'adaptation et l'entretien de la signalisation temporaire relative au chantier seront réalisés par le Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) d'Antrenas.

Le chantier nécessitera les modalités d'exploitation suivantes :

SUR L'AUTOROUTE A75 :

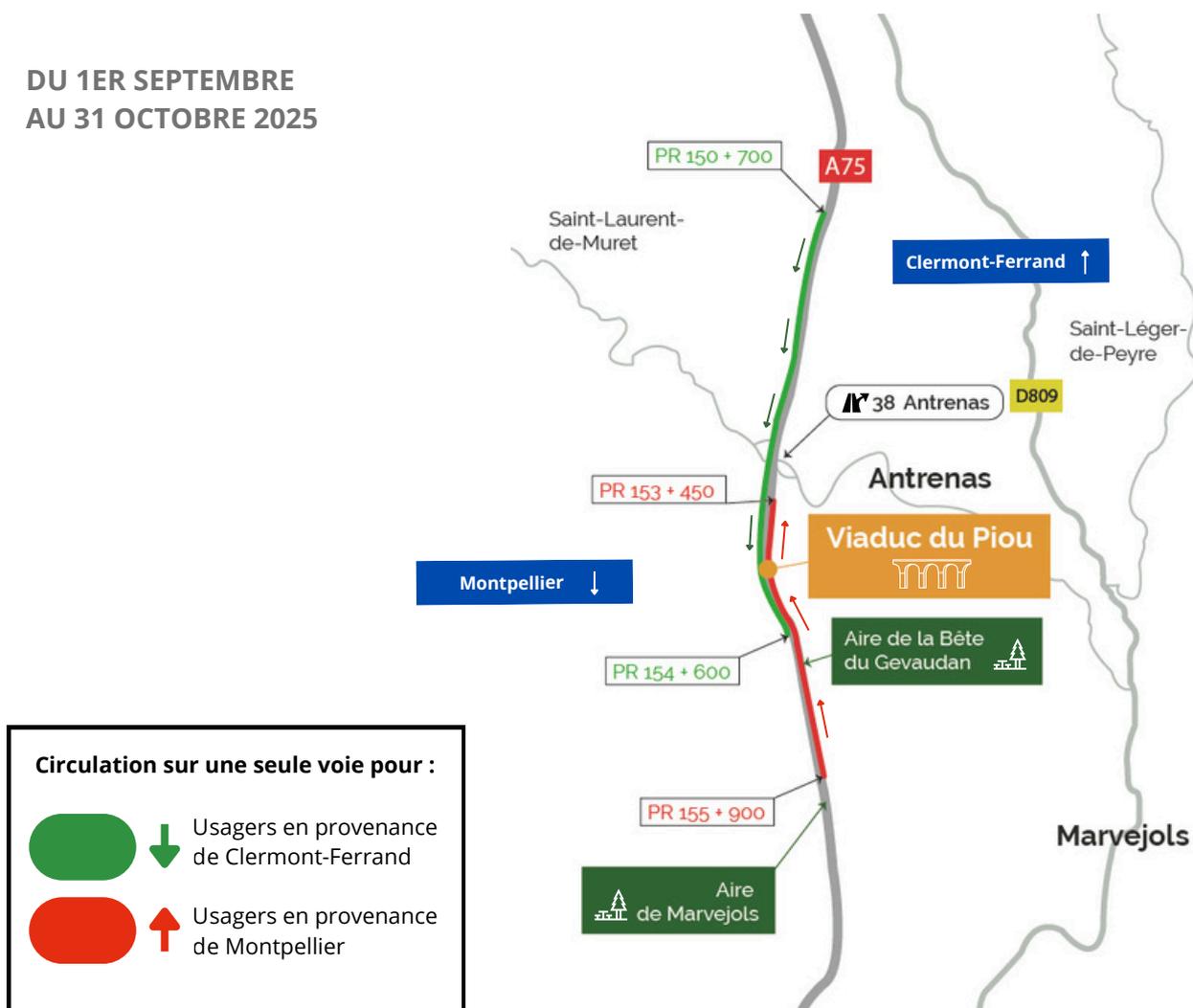
- **Du 1er septembre au 31 octobre 2025**

La voie de gauche (voie rapide) de l'A75 sera neutralisée dans le sens **Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud)** du PR 150+700 au PR 154+600, sur 3,9 km.

La voie de gauche de l'A75 sera neutralisée dans le sens **Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord)** du PR 155+900 au PR 153+450, sur 2,5 km.

Une seule voie sera disponible à la circulation avec une vitesse limitée à 70 km/h.

**DU 1ER SEPTEMBRE
AU 31 OCTOBRE 2025**



PRÉVISIONS :

- **Printemps 2026**

La voie de droite de l'A75 sera neutralisée dans le sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) du PR 150+700 au PR 154+600.

La voie de droite de l'A75 sera neutralisée dans le sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) du PR 155+900 au PR 153+450

- **Automne 2026**

La circulation du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) sera basculée sur la voie de gauche du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud). La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud)

- **Printemps 2027**

La voie de droite de l'A75 sera neutralisée dans le sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) du PR 150+700 au PR 154+600.

La voie de droite de l'A75 sera neutralisée dans le sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) du PR 155+900 au PR 153+450

- **Automne 2027**

La circulation du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) sera basculée sur la voie de gauche du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord).

La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord)

LE COÛT, LE FINANCEMENT ET LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'œuvre :

DIR Massif Central, District Nord, bureau technique

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, District Nord, CEI d'Antrenas

Entreprise Titulaire

COLAS Génie Civil

Travaux :

Réparation de l'ouvrage d'art « OA LE PIOU » sur l'autoroute A75, commune d'Antrenas

Coût :

Le montant total des travaux est de 5,02 M€ TTC, entièrement financés par l'État.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr